

Le 31.07.2023

PROGRAMME DE FORMATION – LA MISE EN ŒUVRE DU TÉLÉTRAVAIL

Objectifs pédagogiques :

- Définir le cadre légal du télétravail
- Identifier et comprendre les enjeux de l'organisation du télétravail
- Détecter les points de vigilance juridiques liés au télétravail et éviter les risques

Prérequis :

Notions de base en droit du travail

Pour les personnes en situation de handicap : contacter directement les intervenants par mail au plus tard 5 jours avant la date de la formation pour la mise en place des équipements requis.

Public concerné :

Directeurs juridiques, DRH/RRH, managers et responsables hiérarchiques

Moyens pédagogiques :

- Support de présentation power point
- Webinaire

Coût pédagogique HT:

800 € H.T.

Lieux et dates :

Formation en visioconférence : temps de connexion obligatoire de 95 %

Horaires :

- 10 heures – 12 heures

Effectif par session :

- Minimum 1 personne
- Maximum 6 personnes

Matériel nécessaire :

- Ordinateur portable

Modalités d'évaluation en amont :

- Recueil des besoins des participants
- Evaluation initiale

Modalités d'évaluation en aval :

- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de participation
- Certificat de réalisation

Intervenant :

- Gabrielle MENARD – Avocate
- Adeline CHARIKHI-DAIRE – Avocate

Durée :

2 heures

Programme :

Présentation théorique :

Recourir au télétravail : mode d'emploi

Présentation des différentes formes de télétravail

Modalités de mise en oeuvre du télétravail : cadre juridique et jurisprudentiel

Obligations de l'employeur et du salarié

Le télétravail en pratique : impacts sur la durée du travail et sur la santé du salarié concernant le décompte du temps de travail

CAS PRATIQUE

Les avantages de cette offre sont :

- L'accompagnement par un avocat (>10 ans d'expérience)
- La montée en compétences des participants sur le droit du travail
- L'adaptation du module aux besoins exprimés en amont
- Les exemples concrets et cas pratiques

Contact :

- **Gabrielle MENARD – Avocate** : gmenard@soffal.fr
- **Adeline CHARIKHI-DAIRE – Avocate** : acharikhi-daire@soffal.fr

